

2017 DFPE 180 Soutien à la fonction parentale - Resserer les liens entre les familles et l'école - Subventions (69.250 euros) à neuf associations, dont huit avec convention, pour leurs actions dans les 2e, 3e, 10e, 12e, 13e, 14e, 15e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En juin 2016, la Ville de Paris a adopté sa Stratégie pour l'enfance et les familles « Faire le Paris des enfants ». Celle-ci répond aux attentes des familles exprimées en octobre 2015 et particulièrement pour le lien « familles - école » : rencontrer plus facilement les enseignants et les chefs d'établissement, mieux comprendre la vie scolaire, participer à l'élaboration du projet éducatif et se rencontrer entre parents lors de moments conviviaux.

Ainsi depuis la rentrée scolaire 2016, six expérimentations sont venues enrichir les actions déjà existantes en matière de renforcement du lien entre les familles et l'école. Les projets, co-construits par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, dont les parents, visent à rapprocher les familles et l'école à travers des rencontres et des activités partagées dans les établissements scolaires et dans des structures de proximité.

Une implication des familles et des associations de parents d'élèves dans la préparation des actions, une progression de la mobilisation des équipes éducatives et la mutualisation des pratiques entre les acteurs professionnels ont été constatées. Les partenaires associatifs s'intègrent à la vie des établissements et créent des liens entre les écoles et les familles du quartier. Ils s'appuient sur des méthodes participatives, opérationnelles et responsables, garantissant un partenariat actif, ouvert et novateur.

Aussi, il vous est proposé d'accorder, pour l'année scolaire 2017 / 2018, les subventions aux partenaires associatifs suivants :

— La **Ligue de l'Enseignement (Fédération de Paris)** pour ses « **groupes d'échanges sur les liens parents - école** » dans trois groupes scolaires, maternelle et/ou élémentaire, du 2e arrondissement (écoles Saint-Denis, Dussoubs et Beauregard) et un collège du 3e arrondissement (collège Montgolfier).

Ces espaces de rencontre entre parents (avec ou sans leurs enfants) le samedi matin ou le mardi en soirée permettront aux parents d'échanger autour de la vie scolaire et de leur place dans l'école. En 2016, 85 familles de deux groupes scolaires ont participé à ces groupes d'échanges (une dizaine de réunions dans l'année).

— L'**Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV)** pour ses « **volontaires en résidence dans les écoles primaires** » :

Des volontaires en service civique en résidence (de 10 à 15 heures par semaine) dans trois groupes scolaires du Réseau d'Éducation Prioritaire - école élémentaire Château des Rentiers (13e), école maternelle et élémentaire Maurice Rouvier (14e) et école maternelle et élémentaire Poissonniers

(18e) faisant partie du dispositif « tous mobilisés » - favoriseront l'émergence de projets collectifs avec les parents et les enfants dans l'école, notamment pour les périodes de passerelle de la crèche jusqu'au collège. En 2016, 130 familles ont participé régulièrement à ces temps d'accueil.

—L'association « **Relais 59** » pour son projet « **favoriser les liens et l'intégration des enfants lors de l'entrée à l'école maternelle** ».

L'association propose l'organisation de rencontres entre familles et la communauté éducative de trois écoles maternelles du 12e arrondissement - Jean Bouton, Charles Baudelaire et Bercy - pour améliorer la compréhension des parents du système scolaire français et les accompagner dans les temps de transition scolaire (de la petite enfance à la maternelle puis de la maternelle à l'élémentaire). En 2016, 109 familles ont participé aux rencontres organisées par le centre social.

—L'association « **Osez la médiation** » pour son projet « **chemins de traverse** ».

Cette action met en œuvre avec l'équipe éducative, les parents, et les associations du quartier, un parcours de soutien à l'intégration pour les élèves de 6e au collège Madame de Staël (15e) et leurs parents pour acquérir ensemble les codes culturels indispensables à une intégration scolaire et sociale réussie. Le programme comprend des visites de musées ou d'institutions, des conférences et des ateliers dans six domaines : la vie scolaire et l'orientation, l'Histoire, les arts, les Droits de l'Homme et de l'Enfant et la Citoyenneté, l'éducation aux médias. En 2016 / 2017, 35 élèves d'origines très diverses et leurs familles ont participé à ce programme.

—L'association « **Arts Traditionnels et Nouvelles Technologies du 18e arrondissement** » (**ATNT-18**) pour son projet « **parents médiateurs Numérique École Famille** ».

Elle sensibilise des parents de collégiens dans les 18e et 19e arrondissements à l'utilisation du logiciel de vie scolaire « Paris Classe Numérique » (notamment des mères au foyer ou chefs de familles monoparentales dont le niveau d'instruction et la connaissance du français écrit sont faibles), les accompagne dans l'encadrement de la relation enfants - écrans et forme des parents pour qu'ils transmettent leurs compétences informatiques à d'autres familles. En 2016, 37 familles ont participé à ces ateliers de sensibilisation numérique.

—L'association « **Plus Loin** » pour son projet « **resserrer les liens entre les familles et l'école** ».

Cette action vise à proposer aux familles de deux écoles primaires et deux collèges du 20e arrondissement des réunions d'information, des activités le samedi matin, des formations à l'accompagnement scolaire des enfants et à l'accompagnement d'autres familles, dans le but de créer un réseau de solidarité de familles autour de la scolarité. En 2016, 25 familles ont bénéficié de la formation à l'accompagnement des devoirs et ont été accompagnées pour développer les modalités de la transmission parentale.

—L'**Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie** » (**L'ACORT**) pour son action de « **médiation scolaire** ».

La médiation scolaire crée un dialogue entre les enfants, les parents et l'école, sensibilise les familles à l'environnement scolaire, et les équipes pédagogiques, assistants sociaux et personnels des CMP aux spécificités culturelles de la communauté turcophone. Au cours de l'année scolaire 2016 / 2017, 39 familles dont 7 monoparentales ont bénéficié de cette action.

—L'association « **Culture 2+** » pour ses « **papothèques** ».

Il s'agit de groupes de parole mensuels en langue africaine, chinoise, tamoule, arabe et bengalie, et multiculturels, pour des parents d'élèves des huit écoles du quartier La Chapelle, dont 60 % ont une langue maternelle différente du français. Des parents d'enfants non francophones entrant en petite section sont également accueillis avec des interprètes pour s'approprier les codes de fonctionnement de l'école. En 2016, environ 250 familles ont participé aux papothèques, et

55 familles ont bénéficié d'un accueil personnalisé pour leur enfant pour sa première rentrée scolaire en France.

—L'**Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (APASO)** pour son « **Espace Famille** ».

Elle propose un forum des parents animé par deux psychologues à raison de dix séances par an. Des groupes d'échanges, en remplacement du format des « causeries collèges », abordent le lien famille - école mais aussi les temps « passerelle » sur les moments de transition : entrée à l'école maternelle, à l'école élémentaire, au collège ou au lycée. Les séances se tiendront dans les établissements scolaires partenaires de l'Espace Famille. En 2016, 70 familles ont participé à ces groupes d'échanges.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer, au titre de l'exercice 2017, une subvention d'un montant de 69.250 € selon la répartition suivante :

- L'association « Ligue de l'Enseignement » (Fédération de Paris) : 5.300 €
- L'association « Association de la Fondation Étudiante pour la Ville » (AFEV) : 13.500 €
- L'association « Relais 59 » : 5.000 €
- L'association « Osez la médiation » : 9.950 €
- L'association « Arts Traditionnels et Nouvelles Technologies du 18e arrondissement » (ATNT-18) : 5.000 €
- L'association « Plus Loin » : 15.000 €
- L'association « L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie » (L'ACORT) : 3.000 €
- L'association « Culture 2 + » : 8.500 €
- L'association « Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation » (APASO) : 4.000 €

Cette subvention sera imputée sur la rubrique 60, chapitre 65, nature 6574, ligne VF30001 du budget de fonctionnement de l'année 2017 de la Ville de Paris.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris